MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



en ligne en ligne

AnIsl 24 (1989), p. 295-301

## René Khoury

Note sur l'origine du zār et ses rapports avec le vaudou haïtien.

#### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

### **Dernières publications**

9782724710960	Le décret de Saïs	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas
9782724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène
médiévale		
9782724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à	
l'étranger (BAEFE)		
9782724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries
9782724710540	Catalogue général du Musée copte	Dominique Bénazeth
9782724711233	Mélanges de l'Institut dominicain d'études	Emmanuel Pisani (éd.)
orientales 40		

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

# NOTE SUR L'ORIGINE DU $Z\bar{A}R$ ET SES RAPPORTS AVEC LE VAUDOU HAÏTIEN

René KHOURY

Quelle est l'origine du Zār et celle du nom servant à le désigner?

Dans l'étude qu'elle a consacrée à cette coutume au Soudan, Sophie Zenkovsky suppose que le mot  $Z\bar{a}r$  est dérivé de l'arabe Ziyara (visitation), bien que certains aient essayé de lui donner pour origine un village au Yémen <sup>1</sup>. Or ces affirmations sont inexactes. Il existe, à la vérité, un fleuve  $Z\bar{a}r$  dans la région du Golfe Persique, de même qu'une ville portant ce nom et qui serait l'ancienne Sarcora de Ptolémée ou la Jercha de Karsten Niebuhr, mais cela n'a rien à voir avec la question qui nous intéresse <sup>2</sup>. Et si le  $Z\bar{a}r$  s'appelle ainsi aussi bien en Somalie qu'au Soudan et ailleurs <sup>3</sup>, c'est pour d'autres raisons qu'on trouvera dans l'ouvrage de Trimingham, cité ci-après <sup>4</sup>. Ziyara eût donc été une étymologie défendable s'il n'avait été déjà établi que le mot n'est pas d'origine arabe, mais plutôt couchitique. Divers auteurs en ont donné l'explication. Trimingham écrit à ce sujet <sup>5</sup>: « The supreme deity of the pagan Kushites of the plateau regions [in Ethiopia] was the sky-god whose name amongst the Ago was  $z\bar{a}r$ . The world still survives amongst the Bilén ( $j\bar{a}r$ ), Gonga ( $d\bar{a}ro$ ) and the Kafficho (yero). It survives also as an evil spirit in the Amharic  $z\bar{a}r$ , Somali  $s\bar{a}r$  and the Hadiya ( $j\bar{a}ra$ ). » On trouvera ici quelques références concernant ce petit problème d'étymologie <sup>6</sup>.

- 1. Sophie Zenkovsky, «Zār and Tambura as practised by the women of Omdurman», in *Sudan Notes and Records*, Vol. XXVI, Part I, June 1950, p. 65-85.
- 2. Charles Forster, *The Historical Geography of Arabia*, 2 vols., London 1844, Vol. I, p. 120-121; Vol. II, p. 222-223.
- 3. Sur les références relatives au Zār dans ces divers pays, voir René Khoury, « Contribution à une bibliographie du Zār » in *Annales islamologiques*, tome XVI, Le Caire I.F.A.O., 1980, p. 359-375.
- 4. J.S. Trimingham, *Islam in Ethiopia*, Oxford University Press, 1952, p. 257-258.
  - 5. J.S. Trimingham, ibid.
- 6. Paul Kahle, «Zār Beschwörungen in Aegypten», in *Der Islam* III, p. 1-41. E. Cerulli, *Etiopia occidentale*, Roma 1953, Tome III, p. 34-37. Du même: art. «zār» dans *Encyclopedia of Islam*, Tome IV. Edward Westermarck, *Survivances paiennes dans la civilisation mahométane*, trad. de Robert Godet, Paris, Payot 1935, p. 24. J.S. Trimingham, *Islam in the Sudan*, Oxford University Press 1949, p. 174.

\* \*

Quant au lieu d'origine du zār, Maxime Rodinson distingue deux centres de rayonnement <sup>7</sup>:

- 1. Le centre zār, caractérisé par l'emploi de ce mot couchitique, ainsi qu'on l'a vu. La pratique en est attestée en Abyssinie depuis la fin du XVII° siècle. Elle paraît très importante au Soudan et semble avoir pénétré en Égypte vers 1870 °s. On la rencontre à La Mecque vers 1884-85, au Yémen, peut-être à Socotora.
- 2. Le centre bori. En Afrique occidentale, le bori haoussa a été particulièrement étudié par Tremearne <sup>9</sup>. D'Afrique occidentale, il y a eu diffusion d'une part vers l'Afrique du Nord <sup>10</sup>, d'autre part vers l'Amérique chez les Afro-Américains (Vaudou) <sup>11</sup>.

Distinction qui semble réduire ou résoudre les difficultés soulevées par Alfred Métraux lorsqu'il s'interroge sur certaines similitudes que présente le zār avec le vaudou haïtien. Comme on le sait, celui-ci est d'origine africaine, dahoméenne et nigériane, pour être plus précis.

« Les liens qui unissent le vaudou aux religions du Dahomey et du Nigéria sont attestés par l'histoire et la communauté du vocabulaire sacré, mais les étroites analogies qu'il offre avec le bori soudanais et le culte des zārs en Abyssinie et en Égypte moderne s'expliquent plus malaisément », écrit-il; et il ajoute : « il semblerait que nous soyons en présence d'une tradition religieuse extrêmement ancienne remontant peut-être à l'antiquité protoméditerranéenne <sup>12</sup> ». Hypothèse intéressante, très certainement, mais les

- 7. Maxime Rodinson, «Le culte des zārs en Égypte», in Comptes rendus des séances de l'Institut français d'Anthropologie, N° 2 fasc. 7, 1953, séance du 18 Nov. 1953.
- 8. Le premier ouvrage qui fasse mention du zār en Égypte est celui de C.B. Klunzinger, Bilder aus ober Aegypten, ... Stuttgart 1877, édition anglaise: Upper Egypt, its people and its products, London, Blackie 1878.
- 9. J.B. Tremearne, *Hausa superstitions and customs*, London 1913, p. 145 et suiv. Du même, *The ban of the Bori*, London, s.d. p. 280 et suiv. «In Hausa, écrit Trimingham, the term

- Bori means possession » (J.S. Trimingham, *Islam in West Africa*, Oxford, Clarendon Press, 1959, p. 111, n. 2).
- 10. Voir surtout Emile Dermenghem, Le culte des saints dans l'Islam maghrébin, Paris, Gallimard, nouv. édit. 1982, p. 255 et suiv.
- 11. Roger Bastide, *Les Amériques noires*, Paris, Payot, nouv. édit. 1973, p. 133 et suiv.
- 12. Alfred Métraux, « La comédie rituelle dans la 'possession' », in *Diogène* N° 11, Juillet 1955, p. 26-48. Voir aussi Georges Balandier, *Afrique ambiguë*, Paris, Plon 1957, p. 43 et suiv.

analogies entre les deux rites pourraient s'expliquer assez naturellement, ce nous semble, par la communauté d'origine. D'importation africaine, lui aussi, le zār, tout comme le vaudou, fut introduit sur les lieux où on le pratique par les esclaves noirs. Et si l'appellation a changé, le rite demeure le même. Rappelons la similitude du nom en Arabie, en Somalie, au Soudan, en Égypte, en Abyssinie, en Afrique du Nord <sup>13</sup>.

Une autre analogie permettra de mieux étayer cette assertion :

« Le rapport qui existe dans le vaudou entre le dieu et l'homme dont il s'est emparé, écrit encore Métraux, est comparé à celui qui unit le cavalier à sa monture <sup>14</sup>. C'est pourquoi on dit du premier qu'il 'monte ' ou 'selle ' son 'choual ' (cheval). La possession étant étroitement associée à la danse, on la conçoit sous l'image d'un 'esprit qui danse dans la tête de son cheval '. Elle est aussi un envahissement du corps par un être surnaturel qui s'en empare; d'où l'expression courante : 'le loa saisit son cheval ' <sup>15</sup>. »

13. Alfred Métraux, « La comédie rituelle ... » op. cit., p. 26-48. — Du même, Le Vaudou haïtien, Paris, Gallimard, nouv. édit. 1980, p. 106 et suiv. L'auteur a réuni dans ce dernier ouvrage toutes les études qu'il a consacrées au vaudou haïtien.

14. D'ailleurs dans le zār, le terme Kudya est lui-même d'origine africaine et, en dialecte haoussa, signifie «jument». Trimingham écrit à ce sujet : «'Doki' (pl. 'Dawāki'), 'horse', Godiya 'mare'. This word under the form Kudiya is applied in Eastern Sudan and Egypt to the priestess of the Zār» (J.S. Trimingham, Islam in West Africa, op. cit., p. 111, n. 2).

15. La même expression se rencontre en Afrique du Nord et en Égypte. Voici, en premier lieu, ce que rapporte Dermenghem à ce sujet : «Les participants, deux fillettes et un garçon, s'écroulent [à terre] ... Ils sont remplacés par cinq flagellants qui s'emparent des boulalas, un nerf de bœuf et caracolent comme des chevaux difficiles à dompter. Ne sont-ils pas, comme on dit au Soudan les 'montures' de ces 'Autres gens' [les esprits]?» (E. Dermenghem, Le culte des saints, op. cit., p. 283-284). Et Niya Salima,

décrivant un zār en Égypte, dit que les esprits s'emparent des possédés et les chevauchent. (Nīya Salima, Harems et Musulmanes d'Égypte, Paris, Juven, s.d. [1902 d'après la bibliographie de Ida Pratt, Modern Egypt (a list of references to material in the New York Public Library, N. York public library edition 1929)]. Pratt aussi, cependant, tout comme Dermenghem, se trompe sur le nom de l'auteur qu'elle appelle Riya Salima, celui-ci ayant été ainsi imprimé, par erreur, sur la page de garde de son livre, alors que Dermenghem la nomme Riga Salima. Il convient donc de corriger une fois pour toutes. En fait, c'est bien de Niya Salima qu'il s'agit, pseudonyme de Madame Hussein Rouchdi Pacha, née Eugénie Brun. Son mari fut premier ministre en Égypte avant la première guerre mondiale et ce nom de plume signifie, en arabe, « Conscience nette» ou encore «bonne intention, intention pure ». On peut en vérifier l'exactitude dans le roman, peu connu, que cet auteur a consacré aux mœurs égyptiennes, paru chez le même éditeur, Juven, en 1908, sous le titre Les Répudiées. Voir aussi Jean-Jacques Luthi, Le français en Égypte, Beyrouth 1981, p. 97.

Tremearne rapporte ainsi le récit fait par un adepte du bori africain 16.

« Il [le possédé] éprouva un froid et ses membres devinrent si raides [qu'on] dut les encenser fortement pour qu'il pût les mouvoir. Je n'ai pas vu cette procédure; autant que je sache, elle n'arrive pas le premier jour, cependant elle peut m'avoir échappé quoique chaque cheval possédé fût saisi par des Masou-Bori [possédés qualifiés] et introduit de force dans le cercle. Il n'est pas sûr de la façon dont l'esprit entre en lui ... le danseur doit toujours attendre que l'esprit soit vraiment monté et se soit bien mis en selle... <sup>17</sup> »

Signalons enfin, pour mieux faire ressortir les liens de parenté qui existent entre le vaudou et le  $z\bar{a}r$ , provenant tous deux du centre bori, les sacrifices d'animaux en usage dans l'un et l'autre rites <sup>18</sup>.

D'après Frobenius <sup>19</sup> le bori, religion animiste, s'étend sur une très grande partie de l'Afrique centrale; « elle traverse le Nil moyen à travers le Soudan jusqu'au Niger, acquiert dans le triangle haoussa un développement territorial particulièrement fort et vient s'éteindre ensuite vers la côte orientale ».

C'est en effet à partir du pays des Haoussas (« entre Niger et Tchad », Dermenghem, op. cit., p. 281), peuple de paisibles cultivateurs, bien étudié par Tremearne <sup>20</sup>, que le bori a rayonné vers les régions où il devait se transformer en zār. Après la conquête des états haoussas par l'Islam, au commencement du XIX e siècle, le bori disparut des grands centres pour reparaître plus tard. Tremearne, qui considère ces rites comme anté-islamiques, retrouve cependant dans les esprits habitant les possédés certains qui sont d'origine musulmane <sup>21</sup>.

- 16. J.B. Tremearne, *The ban of the bori, op. cit.* p. 288, cité par T.K. Oesterreich, *Les Possédés*, trad. fse. de René Sudre, Paris, Payot 1927, p. 323-324.
- 17. C'est nous qui soulignons pour mettre en évidence la similitude du vocabulaire (R.K.).
- 18. Il en va de même pour les divers ornements dont on affuble les bêtes destinées au sacrifice (Alfred Métraux, *Le Vaudou haïtien*, *op. cit.*, p. 151. E. Dermenghem, *op. cit.*, p. 271, 292, 319. Niya Salima, *op. cit.*, p. 272-273).
- 19. Leo Frobenius, cité par T.K. Oesterreich, op. cit., p. 317.
  - 20. J.B. Tremearne, Hausa superstitions and
- customs, op. cit. Des phénomènes analogues à ceux du bori africain ont été aussi décrits par cet auteur en Tunisie (The ban of the bori, op. cit.) et par Mme Dubouloz-Laffin (« Le bouri à Sfax » in Terre d'Islam, 1941, p. 55-60). « Le mot bouri s'applique aussi, écrit Dermenghem, aux génies, à la crise de possession et, par extension, à une violente colère supposée causée par une possession; il y a donc bouri accidentel, pénible, et bouri rituel, provoqué, curatif » (E. Dermenghem, Le culte des saints . . . , op. cit, p. 284).
- 21. Sur la religion à laquelle appartiennent les esprits possesseurs en Égypte notamment, voir René Khoury, «Contribution ...», op. cit.,

On compte de nos jours 5 millions de Haoussas <sup>22</sup> répartis entre le Nigéria du Nord, l'ancienne colonie française du Niger, et d'autres régions plus lointaines <sup>23</sup>. Le Bori se serait donc étendu à travers l'Afrique équatoriale vers le Soudan et l'Éthiopie <sup>24</sup> d'où il passa en Égypte pour aboutir en Arabie et en Afrique du Nord <sup>25</sup>.

D'après Trimingham, le  $z\bar{a}r$  n'est pas une coutume propre aux indigènes du Soudan du Nord, car il n'est pas pratiqué dans les villages; et ni la Jézira ni les districts des Fung [du Sennar] et du Nil Bleu ne la connaissent. «Il semble plutôt avoir été introduit en Égypte au XIX° siècle par les esclaves noirs venus du Soudan du Nord où il est aujour-d'hui pratiqué, surtout à Sawakin, Berber et Omdurman. Sa prédominance à Sawakin suggérerait qu'il y vint du Hedjaz lequel pouvait l'avoir importé d'Abyssinie <sup>26</sup>. » Cette dernière opinion est cependant discutable : c'est vers Le Caire, on le sait, que convergeaient les caravanes des marchands d'esclaves en provenance du Soudan <sup>27</sup>. Quant à ce dernier pays lui-même, rien n'interdit de supposer que la pénétration s'est faite directement à travers l'Afrique équatoriale et que le nom composé *zar-bori*, d'origine couchitico-haoussa, a été établi ultérieurement par suite du voisinage et des contacts avec l'Éthiopie. Le rite bori, pratiqué par les Haoussas, présente de frappantes analogies avec le  $z\bar{a}r$ . Ce fait avait d'ailleurs été jadis relevé par van Gennep <sup>28</sup>.

Voici enfin, toujours d'après Tremearne, une assez longue citation sur le rite du bori en Tripolitaine :

« Après que toutes sortes de cérémonies ont été accomplies un bouc est immolé. De même, on sacrifie un coq rouge <sup>29</sup>. Ensuite quelques-uns des participants commencent

- p. 361 et surtout Muhammad al-Gawhari, «Al-Zär», in *Dirasāt fī 'ilm al-igtima' wal-Anthropologia*, ouvrage collectif, Le Caire, Dar al-Ma'ārif 1975, p. 404.
- 22. Robert Cornevin, *Histoire des peuples de l'Afrique noire*, Paris, Berger-Levrault 1963, p. 318 et suiv.
- 23. H. Baumann et A. Westerman, Les peuples et les civilisations de l'Afrique, trad. fse. de Léo Homburger, Paris, Payot 1941, p. 314.
- 24. Jean Doresse, «À la recherche d'une religion primitive : un vaudou éthiopien?» in Le Courrier du C.N.R.S., N° 36, Avril 1980, p. 28-42.
  - 25. E. Dermenghem, Le culte des saints ...,

- op. cit., p. 284. J.S. Trimingham, Islam in Ethiopia, op. cit., p. 258.
- 26. J.S. Trimingham, Islam in the Sudan, op. cit., p. 174.
- 27. Terence Walz, *Trade between Egypt and Bilād as-Sudān* (1700-1829), Textes arabes et études islamiques, Tome VIII, Le Caire, I.F.A.O. 1971, p. 173-221.
- 28. Arnold van Gennep, L'état actuel du problème totémique (études des théories sur les origines de la religion et de l'organisation sociale), Paris, Ernest Leroux, 1920, p. 262 et suiv.
- 29. Même rituel dans le vaudou et aussi en Afrique du Nord où la couleur de la volaille destinée au sacrifice est en rapport avec le saint

à crier, certains se jettent par terre et commencent à boire le sang <sup>30</sup>; ce sont toutes sortes d'esprits bori qui sont incarnés en eux. D'autres s'enduisent le visage et les habits de sang... <sup>31</sup> D'autres encore qui ont puisé un peu de sang les en espergent. Le bori *monte alors le premier sur son cheval* <sup>32</sup> et les possédés sont amenés sur le lieu de la danse...»

«Il arrive souvent qu'un danseur ou une danseuse se fasse mettre des quantités de noix de kola dans la bouche... <sup>33</sup> Aussitôt après que les musiciens ont commencé, quelques danseurs se mettent à tourner en rond en traînant les pieds et en roulant les hanches et, au bout de quelques minutes, les traits de violon et les parfums particuliers aux danseurs font leur effet. Les yeux deviennent fixes, le danseur hystérique. Il grogne et il pousse des cris aigus, il fait des mouvements convulsifs et, se précipitant soudain, il rampe ou il reproduit les mouvements d'une personne ou d'un animal dont il joue le rôle <sup>34</sup>; enfin, il s'élance en l'air et il retombe à plat sur le dos, les jambes étendues horizontalement ou croisées. Le danseur peut rester fixe quelque temps dans cette position, souvent jusqu'à ce que chacun de ses bras soit soulevé par un des autres participants...

« Cela peut être tout pour ce danseur, mais souvent il continue à agir au nom de l'esprit dont il est soi-disant possédé en employant ses paroles et toutes ses manières et quand on ne voit pas clairement qui est l'esprit, le principal Maï-Bori [possédé qualifié] l'explique ou le danseur le fait lui-même. Dans la plupart des cas, le danseur finit par

dont on veut s'attirer les faveurs (E. Dermenghem, Le culte des saints ..., op. cit., p. 288).

- 30. Sur l'ingestion du sang frais de la bête immolée voir Alfred Métraux, Le vaudou haïtien, op. cit., p. 35 et 113 et 156-57. E. Dermenghem, op. cit., p. 278. Niya Salima, op. cit., p. 273. Trimingham, Islam in Ethiopia, op. cit., p. 258.
  - 31. Nīya Salīma, op. cit., p. 273 et suiv.
  - 32. C'est nous qui soulignons (R.K.).
- 33. Sur les effets de la noix de kola (Sterculia acuminata) voir Dr Louis Lewin, ami de Schweinfurth, Les Paradis artificiels, Paris Payot 1927, p. 327-330. En Ethiopie c'est au Qāt (Catha edulis) que l'on a recours (J.S. Trimingham, Islam in Ethiopia, op. cit., p. 259). Sur cette plante, on peut consulter la très belle étude de

Peter Kalix, « Une drogue nommée khāt », in La Recherche N° 172, Déc. 1985, p. 1444-1463. Il semble, par ailleurs, dans le vaudou, que la noix de kola et le qāt soient remplacés par les grandes quantités de rhum que consomment les participants à cette occasion, bien que les effets en soient différents (Alfred Métraux, Le vaudou haïtien, op. cit., p. 157).

34. Au sujet des divers cris d'animaux et des « aboyeurs », « miauleurs », etc. dans le zār, voir : René Khoury, « Le zār et la Métapsychique », in *Cahiers d'histoire égyptienne*, série VIII, fasc. 2/3, Avril 1956, p. 202 et aussi Winifred Blackman, *Les Fellahs de la Haute Égypte*, trad. fse. de Jacques Marty, Paris, Payot 1948, p. 167.

éternuer, visiblement dans l'intention de faire sortir l'esprit <sup>35</sup>. Parfois quand les danseurs ne sont pas satisfaits de leur chute bruyante sur le sol, ils déchirent leurs vêtements, s'arrachent les cheveux, se mordent en différentes parties du corps ou bien grimpent sur les arbres et se jettent en bas, mais ils se défendent de ressentir une douleur quelconque tant qu'ils sont possédés <sup>36</sup>. Comme on l'a dit, l'éternuement chasse l'esprit <sup>37</sup>, mais il faut plusieurs jours jusqu'à ce que l'effet de la crise de possession soit passé. La diète appropriée se compose, pendant ce temps, de noix ce kola et d'eau...»

\* \*

Il résulte de ce qui précède que les analogies, voire les similitudes entre le bori africain, le vaudou haïtien et le zār sont nombreuses et ne sauraient être ignorées ni passer inaperçues. Une fois de plus, la communauté d'origine semble évidente dans toutes ces cérémonies. C'est pourquoi il serait à souhaiter que l'on reprît plus à fond cette étude dont nous n'avons, pour notre part, donné ici qu'une modeste esquisse, essayant de condenser très brièvement les conclusions auxquelles sont parvenues les recherches de l'histoire et de l'ethnologie.

35. C'est nous qui soulignons (R.K.). Voir à ce sujet : P. Saintyves, L'éternuement et le bâillement dans la magie, l'ethnographie et le folklore médical, Paris, Emile Nourry 1921, p. 57 et suiv.

36. C'est nous qui soulignons (R.K.). On a souvent observé des cas d'insensibilité partielle ou totale à la douleur dans la transe extatique, les phénomènes relevant de la mystique et certains états psychologiques. Nous citerons à cet effet les Pyrobates, scientifiquement étudiés, notamment ceux des îles Fidji, et les « Anasténaridès » de Macédoine (Grèce). Voir : Alfred Guillaume, Prophétie et divination chez les Sémites, trad. fse de Jacques Marty, Paris, 1950, p. 483-485. — Ernesto de Martino, Le Monde

magique; (parapsychologie, ethnographie et histoire), trad. fse. de Marc Baudoux, Marabout Université, Bruxelles 1967, p. 28. — Georges Megas, Greek Calendar Customs, Press Information Dept. Prime Minister's Office, Athens 1958, p. 122 et suiv. — Mircea Eliade, Mythes, rêves et mystères, Paris, Gallimard, 1957, nouv. édit. 1985, p. 112 et suiv. — Pierre Janet, Névroses et idées fixes, 2 vols, Paris, Alcan 1925, Tome 1er, p. 242. — Charles Richet, Traité de Métapsychique, Paris, Alcan 1923, p. 621. — Des traits curieux sont rapportés dans l'ouvrage de C.S. Jarvis, Yesterday and to-day in Sinai, Londres, Blackwood 1931, p. 44 ainsi que dans celui de E. Dermenghem, op. cit. p. 288.

37. C'est nous qui soulignons (R.K.).